

09 AOUT 2011

Association Sportive et Culturelle le Réveil de Dagana
(A.S.C.LE REVEIL.)

21/4

Annexe

Récépissé n°60135/M.INT/DAGAT/

Région de Saint-Louis

Département de Dagana

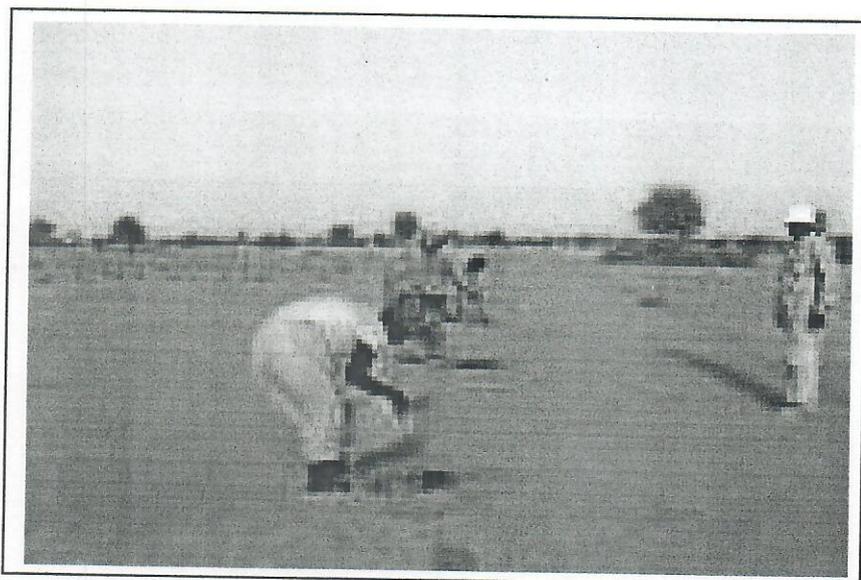
Siège social : Chez Papa DIOP Quartier Kao Dagana à Dagana

Contact : Mr Abdou Salam DIOP,

Tél : (P) 77 5034921 ou 77 9337250. Email : asmaladj@yahoo.fr

Supprimé :

**PROJET DE REHABILITATION DE LA
FORET CLASSEE DE GOUDEL DAGANA**



FICHE RESUME DU PROJET

- 1. CONTEXTE GLOBAL**
- 2. PRESENTATION DE LA STRUCTURE REQUERANTE**
- 3. DOMAINES FOCALISÉS ET PROGRAMME(S) OPERATIONNEL(S) DU FEM CIBLE(S)**
- 4. JUSTIFICATION**
- 5. OBJECTIFS DU PROJET**
- 6. RESULTATS ET ACTIVITES**
- 7. PLAN D'EVALUATION ET DE DURABILITE DU PROJET**
- 9. GESTION : STRATEGIE ET ORGANISATION**
- 10. STRATEGIE DE COMMUNICATION/ VISIBILITE / GESTION DES CONNAISSANCES**
- 11. BUDGET**

FICHE RÉSUMÉ DU PROJET COMPACT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre du projet : Projet de réhabilitation de la forêt classée de Goumel.

Présentation sommaire de l'organisation: L'ASC le Réveil de Dagana (récépissé n°6013/MINT/DAGAT. A pour but d'unir les jeunes animés d'un même idéal et de créer entre eux des liens d'entente et de solidarité

De contribuer à l'émancipation sociale et à la formation civique de la population

Elle est administrée par le bureau suivant : Mr Abdou salam DIOP, Président, Mr Babacar DIOP Secrétaire Général, Mr Ousmane DIOP Trésorier Général

L'ASC le Réveil évolue surtout dans le domaine sportif et culturel mais intègre depuis un certain temps des activités de préservation de la nature et du cadre de vie/ A plusieurs reprises elle a organisé avec succès des campagnes de reboisement et de lutte contre l'insalubrité. Dans le cadre de la célébration des Quarante (40) ans de l'ASC des axes routiers ont été plantés dans le quartier de Kao Dagana avec l'appui des services techniques des eaux et forêts.

Elle a travaillé avec les services des Eaux et Forêts, l'Association ARBRES, dans beaucoup de projets pour la préservation de l'environnement.

Personnes ressources de l'organisation : M.Abdou Salam DIOP, Président de l'association, Tel : (00/221) 77 5034921 ou 77 9337250. Email : asmaladj@yahoo.fr

PROJET

Domaine(s) focaux du PMF/FEM ciblés(s) : Biodiversité, Changements climatiques
 Biodiversité Changements climatiques Eaux internationales Dégradation des terres
 Polluants Organiques Persistants

Programme(s) opérationnel(s) PMF/FEM :

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
 13 14 15 Multiple

Type de projet :

x Démonstration x Renforcement des capacités Recherche appliquée, analyse de politiques
 Démonstration d'information, communication, sensibilisation

Résumé du projet : Le projet vise à restaurer et sauvegarder le couvert végétal dans la forêt classée de Goumel. Les activités prévues sont : le renforcement de capacité, la lutte contre les feux de brousse et la pression sur les ressources naturelles par la production de cuisinières solaires et de fourneaux économiques, la mise en défens et l'appui à la promotion de moyens d'existence durables.

FINANCES

BUDGET TOTAL	MONTANT FCFA	POURCENTAGE (%)
Financement sollicité de COMPACT	11 016 000	66,5%
OCB/ Eaux et Forêts	5 560 000	33,5%
TOTAL	16 576 000	100 %

A remplir par la Coordination Nationale du PMF/FEM :

Date de soumission :	
Numéro de projet :	

1. CONTEXTE GLOBAL

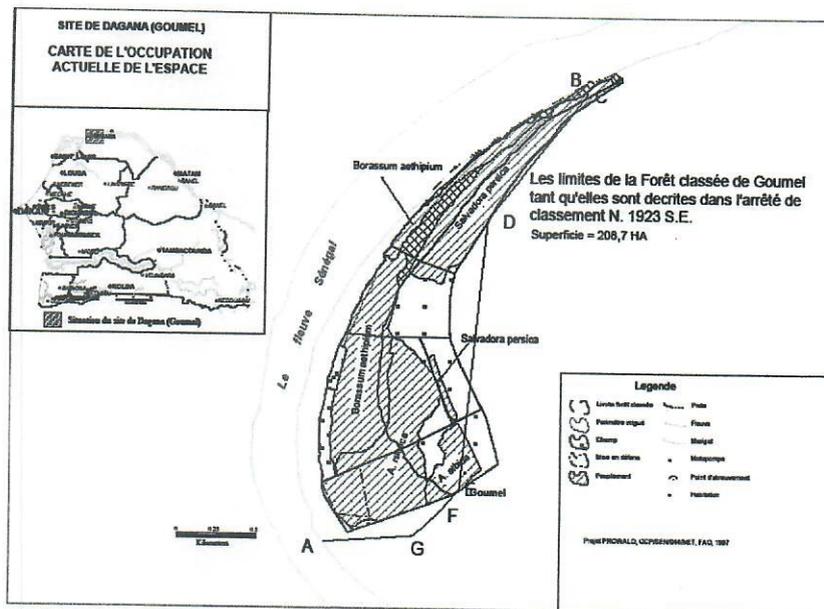
La forêt classée de Goumel se trouve dans le département de Dagana. Couvrant une superficie de 290 ha, elle a été classée par décret N°1923 du 10/06/38. De par sa position géographique, elle se situe dans une zone marquée par un bilan hydrique déficitaire depuis plusieurs décennies à cause des cycles de sécheresse connus dans le Sahel et qui ont comme conséquence majeure la désertification et la perte de la biodiversité.

Sur le plan morphopédologique, elle se situe sur des bourrelets de berges aux sols argileux jadis inondés par les fortes crues du fleuve Sénégal. La baisse du niveau des crues explique leur sensibilité actuelle aux érosions qui est fortement renforcée par la rareté de la végétation qui connaît une importante dégradation.

La flore, sporadique au niveau de la forêt, est essentiellement composée d'*Acacia nilotica*, *Borassus flabelifer* ou rônier, de *Salvadora persica*, de *Balanites aegyptiaca*, de *Ziziphus mauritiana*, de *Tamarix senegalensis*, d'*Acacia raddiana*, d'*Acacia senegal* etc.

Dans le voisinage de la forêt classée, l'agriculture est la principale activité des populations de Dagana, de Gaé et de Ndiarème. La riziculture irriguée, le maraîchage, l'élevage et la pêche occupent les places de choix.

Fig 1 : carte de situation et de l'occupation actuelle de l'espace dans la Forêt Classée



2 .CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL DE LA ZONE

La forêt galerie de Goumel décrite jadis, comme "bien fournie en espèces végétales", est actuellement dépourvue de vastes espaces complètement dénudés. Le déficit pluviométrique des années 1970 et les endiguements liés aux aménagements hydro-agricoles y ont entraîné la disparition de plusieurs espèces qui constituaient une source de revenu très importante pour les populations riveraines.

Les principaux problèmes connus sont : la faiblesse de la crue devenue artificielle avec la mise en service des barrages, l'endiguement de certaines voies d'eau naturelles, la pression foncière de l'agriculture liée à la croissance démographique, l'empiètement des aménagements, l'absence de matérialisation visible des limites de la forêt classée, l'installation de campements peulh dans la forêt, les coupes frauduleuses, la pratique de l'émondage par les éleveurs, le manque d'action de reboisement, l'absence de pare-feux, le renforcement de l'érosion éolienne pendant la saison sèche avec la consommation de l'herbe par le bétail, l'apparition de processus de salinisation des sols etc.

Avec les effets conjugués de ces problèmes, les pertes relevées sur le plan de la biodiversité sont considérables dans cet espace écologique même si la présence du grand plan d'eau, que constitue le fleuve Sénégal, tempère un peu les rigueurs du climat.

La faune est très affectée à cause du rétrécissement constaté sur les habitats. La grande faune quant à elle a complètement disparue. Seules quelques espèces subsistent encore avec un reliquat constitué essentiellement d'herbivores, d'insectivores et de petits carnivores.

La situation actuelle se caractérise donc par une grande pression sur les ressources naturelles, une dégradation graduelle et généralisée des écosystèmes et des sols avec comme effet majeur, une réduction significative de la biodiversité, une détérioration de la productivité des sols et la raréfaction du bois mort qui constitue la principale source d'énergie des ménages.

3. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE REQUÉRANTE

L'Association Sportive et Culturelle le Réveil de Dagana, Récépissé n°6013 M.INT/DAGAT a été créée depuis 1969 dans le quartier de Kao Dagana sur les cendres du Soleil Levant. Son domaine d'action est la promotion des activités sportives, culturelles et la formation civique de la population pour la préservation de l'environnement et du cadre de vie. Son siège est chez Papa Diop (Kopa) au quartier Kao Dagana à Dagana à quelques encablures de la forêt classée de Goumel.

Elle compte en son sein la quasi totalité des habitants du quartier de Kao Dagana et même au delà des limites de ce quartier originel qui a vu certains de ses habitants se disséminer dans les autres quartiers du fait de l'extension de la ville. Adultes et jeunes se côtoient au sein de cette équipe qui vient de fêter ses quarante (40) ans d'existence.

Peut être Membre de l'ASC le Réveil, toute personne physique ou morale sans distinction de sexe, de race, de religion ou d'opinion politique, qui approuve les clauses de ses statuts et de son règlement intérieur et participe à la vie active de l'association.

L'ASC le réveil est très connue grâce à ses performance, mais surtout ses capacités de mobilisation, Pour cela, elle privilégie la démarche participative dans toutes ses activités en vue de mettre en place des programmes cohérents de développement et de favoriser les échanges d'expérience et de savoir-faire entre ses membres, avec les autres ASC, avec les associations d'appui au développement au Sénégal et dans les pays de la sous région.

4. DOMAINES FOCaux ET PROGRAMME OPERATIONNEL DU FEM CIBLÉ

Le projet cible les domaines focaux **Biodiversité et Changements climatiques**. Il entre dans le cadre du programme opérationnel 2.

5. JUSTIFICATION DU PROJET

La forêt classée de Goumel subit actuellement une forte pression anthropique liée à l'exploitation du bois mort. Ce phénomène entraîne des corollaires environnementaux néfastes à savoir la dégradation des sols et l'érosion éolienne.

Cette nuisance si elle n'est pas corrigée risque de compromettre les bases du développement socio économique de la zone.

L'ASC le Réveil en vue d'atténuer ou d'éradiquer la gabegie des ressources naturelles envisage de lever certaines contraintes par :

- La restauration des milieux dégradés par la conservation des sols, de l'augmentation du couvert végétal et la réhabilitation du réseau hydrographique (mares et chenaux)
- L'amélioration des conditions de vie des populations par la satisfaction des besoins en produit ligneux et non ligneux
- L'accroissement des revenus des ménages
- Le renforcement des capacités techniques des populations

Les effets escomptés de ce projet sont :

- une auto-prise en charge durable de la gestion des problèmes environnementaux du terroir
- un changement de comportement des populations dans le sens d'une gestion participative des ressources naturelles.

6. OBJECTIFS DU PROJET

Objectif global : Contribuer à la réhabilitation de la biodiversité dans les aires protégées de la réserve de biosphère transfrontière du delta du fleuve Sénégal.

Objectifs spécifiques :

- a. Rendre visibles les limites de la forêt classée de Goumel ;
- b. Réduire la pression sur les ressources forestières ;
- c. Mettre en place un système de gestion durable de la forêt classée ;
- d. Promouvoir des moyens d'existence durable (AGR).
- e. Renforcer les capacités des bénéficiaires

7. RÉSULTATS ET ACTIVITÉS

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Activités prévues
Sécuriser la forêt classée contre les empiétements	Les limites de la forêt sont bien matérialisées	- Confection de bornes - Installation de bornes
	Les zones les plus exposées à l'empiètement sont facilement identifiables	- Confection de pancartes - Installation de pancartes
Réduire la pression abusive sur les ressources naturelles de la forêt classée	L'utilisation du bois de chauffe par les ménages est diminuée.	- Acquisition de fourneaux économiques - Formation aux techniques de fabrication et à l'utilisation de cuisinières solaires - Fabrication et distribution de cuisinières solaires aux ménages
	Un système de gestion durable de la forêt classée est mise en place	- Mise en place d'un comité de suivi de la forêt classée - Visites et mise à jour des informations sur la forêt par le comité de suivi écologique - Organisation de 10 forums dans 10 localités périphériques de la FC, en partenariat avec le service des Eaux et Forêts, la commune de Dagana, la Communauté rurales de Gaé et d'autres partenaires éventuels - Mise en défens avec semis direct et régénération assistée.
Promouvoir des moyens d'existence durables au profit de l'OCB bénéficiaire	Une source de revenus créés pour l'OCB bénéficiaires	-Mise en place de microprojets à avec le FAED (Cyber café/agriculture biologique avec système goutte à goutte/ vente de semences et engrais etc.....) individuels ou collectifs. -Formation pratique/gestion et suivi du microprojets
	Un mécanisme de pérennisation du projet mise en place	-Création d'un fonds pour l'autofinancement du projet à partir des bénéfices tirés du (des) microprojets)

8. DESCRIPTION DES ACTIVITES

❖ Bornage

Il s'agit de matérialiser les limites de la forêt classée par des bornes. Ceci nécessite de faire des levées avec le GPS. La caractéristiques des bornes seront confirmes, dans la mesure du possible, aux normes du service des Eaux et Forêts en la matière.

❖ Mise en défens et semis direct

Il s'agit de protéger et d'assister la régénération naturelle et de le renforcer avec un semis direct.

❖ **Installation de pancartes**

Des pancartes seront installées dans les zones les plus exposées aux empiétements et excursions du bétail. Sur les pancartes seront inscrites les logos et sigles des Eaux et Forêts et de COMPACT pour mieux attirer l'attention des populations.

❖ **Suivi écologique**

Il s'agit d'un travail d'identification et d'étiquetage de certaines espèces végétales principales et d'observation de la présence ou de l'absence pour les espèces animales par l'équipe technique des Eaux et forêts, de la Commission de surveillance et de représentants de l'ASC le Réveil. Ce suivi permettra de produire régulièrement des données sur la situation de la forêt et des réalisations encourus. L'équipe technique (ou comité de suivi écologique) fera une descente sur le terrain tous les 3 mois. Après chaque mission la présentation d'un rapport écrit est obligatoire. Cette activité devrait se poursuivre après la fin du projet et serait financé par une partie des ressources financières générées par le microprojet/FAED de l'ASC Réveil.

❖ **Mise en place de microprojets/FAED**

Des microprojets seront proposés par les populations bénéficiaires au niveau du Comité de Gestion qui procède à la sélection. Le remboursement se fait 04 mois après la réception du prêt. La nature des activités (individuelles ou collectives) est laissée à l'appréciation de l'OCB qui va mettre en place un comité de gestion et fixer des règles de fonctionnement.

❖ **Acquisition de fourneaux économiques et de cuisinières solaires**

Les fourneaux sont commandés auprès d'artisan qualifié dans ce domaine et utilisant un matériau résistant.

La confection des cuisinières solaires sera précédée par la formation d'un artisan et d'une monitrice pour la technique d'utilisation choisies par l'ASC Réveil. Cette activité pourrait se faire en partenariat avec le projet cuisinières solaires de Mékhé et par échanges d'expériences avec les projets COMPACT de Ndiaye, Thilène et Maka diama qui ont déjà des artisan-formateurs.

❖ **Acquisition de fourneaux économiques et de cuisinières solaires**

L'objectif des forums et conférences, c'est de sensibiliser le grand public sur les menaces qui pèsent sur la forêt de Goumel, les mécanismes de gestion et les activités de COMPACT. Parmi les localités ciblées figureront Dagana, Gaé et des villages situés au sein et à la périphérie de la forêt. L'ASC réveil se chargera de l'organisation en s'appuyant sur l'expertise du service des Eaux et Forêts, du

comité de suivi écologique, de l'Association ARBRES et des personnes ressources qui ont participé aux anciens projets. Au moins un membre du conseil municipal de Dagana et de la communauté rurale de Gaé va prendre part à chacune de ces manifestations.

9. PLAN D'ÉVALUATION ET DE DURABILITÉ DU PROJET

La stratégie pour pérenniser les résultats du projet, après le retrait de COMPACT consistera à capitaliser les résultats positifs du projet. Le développement d'actions incitatives par et pour les populations locales en matière de gestion durable des ressources naturelles se fera avec l'aide du FAED. Ainsi, une partie des bénéfices tirés de ces activités servira à la poursuite des activités afin de consolider la réhabilitation du Site après le retrait des bailleurs.

L'auto-évaluation participative à mi-parcours consiste à faire le bilan de l'exécution des activités de la première année. L'évaluation finale sera réalisée par un consultant indépendant.

10. GESTION : STRATÉGIE ET ORGANISATION

Le projet débute en 2010 et se termine en 2012. Un comité de suivi écologique sera mis en place le suivi de l'exécution du projet. Il sera composé par, des représentants de l'ASC le Réveil de Dagana, et les représentants de ses partenaires, que sont les anciens collaborateurs du PROGONA et du PROWALO, les populations riveraines de la forêt Classée et l'Association pour le Reboisement, la Biodiversité et la Restauration des Ecosystèmes du Sénégal (A.R.B.R.E.S.).

Une fois mis en place, le comité de gestion et de suivi devra effectuer des descentes régulières dans le site et travaillera en étroite collaboration avec les agents des services techniques des Eaux et forêts.

L'élaboration des deux rapports trimestriels (financier et activités) consiste à réaliser les opérations suivantes :

- collecte des informations auprès des bénéficiaires, sur les réalisations du trimestre,
- vérification et correction/reprise des factures
- rédaction des manuscrits (1^{er} draft)
- saisie à l'ordinateur, y compris le recours au scanner pour les photos à insérer dans les rapports
- démultiplication de chaque rapport en deux exemplaires dont l'un est envoyé au CL de COMPACT et l'autre conservé par l'OCB.

-au moment de la reluire les factures sont photocopiées, les originales étant transmises à la coordination nationale du PMF/FEM. La réalisation complète d'un rapport trimestriel est estimée à 30000 FCFA, soit 60 000 CFA pour les deux rapports.

11.STRATEGIE DE COMMUNICATION/ VISIBILITE /GESTION DES CONNAISSANCES

La stratégie de communication préconise la confection d'éléments de visibilité destinée au grand public. Elle consiste à :

- installer des panneaux le long des axes routiers et sur les zones des réalisations
- confection des tee-shirts à l'effigie du projet
- organiser, par la commission de surveillance, des activités de sensibilisation au niveau des localités périphériques de la forêt.
- faire couvrir les activités par la presse locale et nationale

12. BUDGET

RUBRIQUE	TOTAL	APPORT OCB	SOLLICITE DE COMPACT
1. Sécuriser la forêt classée	760 000	60 000	700 000
2. Réduire la pression abusive sur les ressources naturelles	8 800 000	3 900 000	4 900 000
3. Promouvoir des moyens d'existence durables	2 500 000	300 000	2 200 000
4 - Appui institutionnel	1 216 000	100 000	1 116 000
5- Visibilité, communication, gestion de connaissances	2 500 000	1 100 000	1 400 000
6-Evaluations	800 000	100 000	700 000
TOTAL	16 576 000	5 560 000	11 016 000
<i>Pourcentage</i>	<i>100%</i>	<i>33,5%</i>	<i>66,5%</i>

11-2 Détail du budget

	O/N	CU	TOTAL	APPORT OCB 0	SOLLICITE DE COMPA 000
Frais de téléphone, interne, rubrique	8	15 000	120 000	0	120 000
Travaux de la forêt classée	8	15 000	120 000	0	120 000
Caravane de logement	20	300 000	300 000	100 000	200 000
Acquisition de bornes	20	10000	120 000	100 000	100 000
Visibilité de programmation, gestion de connaissances	20	10000	200 000	0	200 000
Formation des enseignants	200	3000	40 000	60 000	400 000
Formation de panneaux	2	100 000	300 000	60 000	200 000
Crédit de la gestion abusive sur les ressources naturelles	1	300 000	300 000	200 000	100 000
Rehabilitation des réseaux économiques	100	8000	600 000	400 000	300 000
Construction de centres de formation et à l'utilisation de	1	900 000	900 000	500 000	400 000
Services Solaires			250 000	110 000	140 000
Installation mini-solaires aux ménages	60 000	20	120 000		120 000
Maintenance participative pour la forêt classée	-	-	300 000	100 000	200 000
Visite de terrain et de planification sur la forêt par le comité	8	150 000	130 000	500 000	500 000
Biotechnologie			800 000	100 000	600 000
Organisation de forums dans localités périphériques de la FC	10	400 000	1 600 000	500 000	1 100 000
Mise en place de semences directes et régénération assistée.	-	-	400 000	200 000	200 000
Mise en place de semences directes et régénération assistée.	-	-	1 100 000	200 000	900 000
3. Promouvoir des moyens d'existence durables					
Mise en place d'un microprojet à avec le FAED (Cyber café/agriculture biologique avec système goutte à goutte/ vente de semences et engrais etc....)	-	-	200 000	0	200 000
Formation pratique/gestion et suivi du microprojet	-	-	500 000	300 000	200 000
<i>Sous-total 3</i>			<i>2 500 000</i>	<i>300 000</i>	<i>2 000 000</i>
4 - Appui institutionnel					
Elaboration projet	1	100 000	100 000	0	100 000
Elaboration de rapports trimestriels	8	60 000	480 000	0	480 000
Matériels et fournitures	8	12 000	96 000	0	96 000

TABLAU 1 : GRILLE DES RESULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS CORRESPONDANT

CONTENU DU PROJET	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RÉSULTAT
Objectif spécifique 1 : Sécuriser la forêt classée contre les empiétements	Résultat 1 : les limites de la Forêt classée sont matérialisées	20 bornes et 20 pancartes de normes acceptables installées au niveau de la forêt classée
Activité 1.1 : Confection de bornes		
Activité 1.2 Installation de bornes		
Objectif spécifique 2 : Réduire la pression abusive sur les ressources naturelles de la forêt classée	Résultat 2 : L'utilisation du bois de chauffe par les ménages est diminuée	-Niveau de réduction de l'utilisation du bois de chauffe par les ménages. - Au moins 100 ménages dispose un fourneau économique et 20 une cuisinière solaire
Activité 2.1 Acquisition de fourneaux économiques		
Activité 2.2 Formation aux techniques de fabrication et à l'utilisation de cuisinières solaires		
Activité 2.3 Fabrication et distribution de cuisinières solaires aux ménages		
Activité 3.1 Mise en place d'un comité de suivi de la forêt classée	Résultat 3 : Un système de gestion durable de la forêt classée est mise en place	-Une gestion participative de la FC de Goumel est effective. - Nombre de personnes sensibilisées et comprenant l'importance de la FC de Goumel.
Activité 3.2 Visites et mise à jour des informations sur la forêt par le comité de suivi écologique		
Activité 3.3 Organisation de 10 forums dans 10 localités périphériques de la FC,		
Activité 3.4 Mise en défens avec semis direct et régénération assistée.		
Objectif spécifique 3 : Promouvoir des moyens d'existence durables au profit de l'OCB bénéficiaire	Résultat 4 : Une source de revenus créé pour l'OCB bénéficiaires	-Nombre de microprojets mise en place avec succès -Montant des bénéfices générés
Activité 4.1 Mise en place de microprojets à avec le FAED (Cyber café/agriculture biologique avec système goutte à goutte/ vente de semences et engrais etc.....)		
Activité 4.2 Formation pratique/gestion et suivi de micro-projet		
Activité 5 Création d'un fonds pour l'autofinancement du projet à partir des bénéfices tirés du (des) microprojets)	Résultat 5 : Un mécanisme de pérennisation du projet mise en place	-Un fonds « environnement » effectivement mis en place/ montant de e fonds

TALÉAU B2 : CALENDRIER DES ACTIVITÉS

	2011			2012					2013				
	JA	SO	ND	JF	MA	MJ	JA	SO	ND	JF	MA	MJ	JA
Résultat 1 : les limites de la Forêt classée sont matérialisées													
ACTIVITÉS													
1.1. Boma				X	X	X	X	X	X				
1.2. partage				X	X	X	X	X	X				
Résultat 2 : L'utilisation du bois de chauffe par les ménages est diminuée													
ACTIVITÉS													
Activité 2.1 Acquisition de fourneaux économiques						X	X	X	X	X	X	X	X
Activité 2.2 Formation aux techniques de fabrication et à l'utilisation de cuisinières solaires						X	X	X	X	X	X	X	X
Activité 2.3 Fabrication et distribution de cuisinières solaires aux ménages													
Résultat 3 : Un système de gestion durable de la forêt classée est mise en place						X	X	X	X	X	X	X	X
ACTIVITÉS													
Activité 3.1 Mise en place d'un comité de suivi de la forêt classée		X	X										
Activité 3.2 Visites et mise à jour des informations sur la forêt par le comité de suivi écologique			X										
Activité 3.3 Organisation de 10 forums dans 10 localités périphériques de la FC,				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Activité 3.4 Mise en défens avec semis direct et régénération assistée.				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Résultat 4 : Une source de revenus créé pour l'OCB bénéficiaires													
ACTIVITÉS													
Activité 4.1 Mise en place de microprojets à avec le FAED				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Activité 4.2 Formation pratique en gestion et suivi de microprojets			X										
Résultat 5 : Un mécanisme de pérennisation du projet mise en place													
Activité 5 Mise en place d'un fonds pour l'autofinancement du projet à partir des bénéfices tirés du (des) microprojets)				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Evaluation à mi-parcours							X	X					
Evaluation externe finale													X